



ÎLE DE  
**Noirmoutier**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Guide velo

ROULEZ EN  
SÉCURITÉ  
SUR L'ÎLE DE  
NOIRMOUTIER !







## Sommaire

### **LE VÉLO, UN MODE DE DÉPLACEMENT...**

P.5

### **SE METTRE AU VÉLO : LES BONS GESTES**

P.6

### **LA PANOPLIE DU CYCLISTE**

P.13

### **L'ILE DE NOIRMOUTIER À VÉLO**

P.15

### **VÉLO ET ENTREPRISES**

P.16





## Encourager la pratique cyclable au quotidien par une politique de mobilité ambitieuse

La validation du schéma directeur cyclable pour l'île de Noirmoutier en mars 2023 constitue une étape majeure dans la concrétisation des itinéraires et dans l'élaboration des futurs travaux. Notre île est en effet un territoire propice à l'usage du vélo, du fait de sa taille et de sa fragilité.

Le schéma directeur cyclable permettra notamment de prioriser certains projets, comme l'entrée de Noirmoutier-en-l'île, l'itinéraire du Port du Morin à l'Herbaudière ou la piste reliant le Gois au rond-point de Barbâtre. Il constitue également une démarche de coopération, à la fois entre les élus et les habitants, et entre la Communauté de Communes, les quatre communes, le département et la Région.

Afin de répondre à nos objectifs de transition énergétique et écologique, notamment notre horizon de décarbonation, nous devons développer des alter-

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le vélo est le moyen de déplacement le plus pertinent sur les déplacements internes de l'île de Noirmoutier, territoire fragile à préserver.

natives pratiques et sécurisées à la voiture. L'utilisation du vélo permet en ce sens de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la santé de nos habitants et de réduire le trafic automobile.

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier œuvre à accélérer l'usage du vélo, à aménager de nouvelles pistes sans rupture d'un bout à l'autre de l'île, à améliorer la signalétique et à répondre à toute nouvelle demande venant des habitants. L'objectif est de donner une place centrale au vélo dans les déplacements du quotidien.

**Fabien Gaborit,**

Président de la Communauté de Communes

**Cyril Petraru,**

Référent Mobilités

## Construisons ensemble notre mobilité de demain !

# LE VÉLO

## UN MODE DE DÉPLACEMENT...

### 1 Plus rapide... sur les courtes distances !

Aller chercher sa baguette de pain chez le boulanger, déposer son enfant à l'école, se rendre à la Poste pour le courrier, voilà bien des tâches qui animent notre quotidien.

Ces déplacements se font dans la plupart des cas sur **des distances de moins de 5km**. Le vélo est le mode de déplacement le plus pertinent sur de courtes distances.

**AUCUN SOUCI DE STATIONNEMENT,  
ACCESSIBLE PARTOUT.  
AVEC LE VÉLO,  
SOYONS EFFICACE !**

---

### 2 Plus écono- mique !

Le **coût total annuel** d'une voiture est estimé en moyenne à **6000 par an** (carburant, assurance, réparation, stationnement

et amortissement de l'achat initial) alors que **le coût moyen annuel d'un vélo est compris entre 50 et 150** voire plus si c'est un vélo électrique.

**ROULEZ À VÉLO EST DOUBLEMENT  
BÉNÉFIQUE : PLUS D'ÉCONOMIE,  
PLUS DE POUVOIR D'ACHATS.**

---

### 3 Bon pour soi et l'envi- ronnement

Une pratique quotidienne du vélo réduit de 40 à 50 %<sup>1</sup> les risques d'accidents et de

mortalité cardio-vasculaires. Le vélo est une activité physique qui contribue à l'amélioration de votre santé.

**LE VÉLO EST SILENCIEUX  
ET NON POLLUANT,  
UN VRAI COMBO GAGNANT.**

---

# Vous voulez vous mettre au vélo ?

Être cycliste, c'est aussi **partager la route**, la voirie avec les autres usagers notamment les piétons et automobilistes. Il est nécessaire de **respecter la signalétique** mais aussi le partage de l'espace pour une meilleure cohabitation. Nos conseils pour bien rouler à vélo en toute tranquillité et sécurité.

SAVOIR  
ROULER  
C'EST  
ESSENTIEL !





## **LE RESPECT**

### DU CODE DE LA ROUTE ET DES RÈGLES DE PRIORITÉ

**La connaissance du code de la route est indispensable  
pour les différents types de cyclistes :  
débutants et cyclistes aguerris.**

A vélo aussi, le respect des règles de conduite et de sécurité routière est votre meilleure protection. En ville ou hors agglomération, comme tous les usagers de la route, le cycliste doit respecter le code de la route sous peine d'amende.





## CIRCULEZ À VÉLO

### LES PRÉREQUIS 1/2



Signalisation d'une **VOIE CYCLABLE OBLIGATOIRE** réservée aux vélos : début et fin.



Les **PISTES CYCLABLES ET BANDES CYCLABLES** (signalées par un marquage au sol sur la chaussée) sont réservées aux cyclistes et trottinettes électriques.



Signalisation d'une **VOIE VERTE RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CYCLISTES, AUX CAVALIERS ET VÉHICULES NON MOTORISÉS** : début et fin.



Signalisation d'une **ZONE DE RENCONTRE**, les piétons sont prioritaires. Double sens cyclable valable : début et fin.



## CIRCULEZ À VÉLO

### LES PRÉREQUIS 2/2



Signalisation d'une **BANDE OU D'UNE PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLISTES** : début et fin.



Signalisation annonçant **UNE POSSIBILITÉ POUR LES CYCLISTES DE PASSER AU FEU ROUGE**, en cédant le passage aux autres usagers.



**SENS INTERDIT POUR TOUS LES VÉHICULES MOTORISÉS. DOUBLE-SENS AUTORISÉ POUR LES CYCLISTES**, il peut être cumulé dans l'autre sens d'un panneau double sens cyclable.



**SENS INTERDIT** pour tout véhicule y compris le vélo.

**INTERDIT AUX CYCLISTES.**



## LA SÉCURITÉ ET LA COURTOISIE EN CIRCULATION

**Autant pour les cyclistes que pour les automobilistes, la courtoisie est requise pour une bonne cohabitation des usages.**

Roulez en faisant attentions aux autres, ils en feront de même.

### BIEN CIRCULER À VÉLO LE BON SENS



#### UN VÉLO EN BON ÉTAT

**Bien entretenir son vélo est primordial pour la sécurité du cycliste.**

Faites la *check-list* de votre vélo : freins, lumière et pression des pneus, tout y passe !



#### UNE BONNE VISIBILITÉ

**Utiliser les nombreux dispositifs permettant aujourd'hui d'être vu à vélo :** gilet réfléchissant, bandes réfléchissantes sur le vélo ou le cartable, rayons « magiques », brassard, feu rouge sur le casque...



## ÊTRE ATTENTIF TOUT LE TEMPS

La vigilance est de mise quand on est sur la route. Ne vous laissez pas distraire en roulant ! Arrêtez-vous pour discuter.

**Pour plus de vigilance, évitez les écouteurs.**



## SE METTRE EN SÉCURITÉ

**Empruntez les aménagements cyclables dès qu'ils existent :**

ils ont été faits pour votre sécurité. N'oubliez pas votre casque, quel que soit l'âge, on n'est jamais trop prudent.



## RESPECTER LES AUTRES USAGERS

**Il est strictement interdit de rouler sur les trottoirs quand on a plus de 8 ans. En aire piétonne, le code de la route impose l'allure du pas.**



- TENDRE LE BRAS POUR INDiquer VOTRE DIRECTION



- EVITER LES ANGLES MORTS CAR TROP DANGEREUX



- EN GROUPE, CIRCULER EN FILE INDIENNE

# CYCLISTE

## À TOUT TEMPS



### Qu'importe votre pratique :

- Equipez votre vélo de **gardes boues**. Ceux-ci permettent d'éviter les projections de boues.
- Investissez dans un bon **sur-pantalon**, il existe aussi en version **sur-jupe**.
- Equipez-vous de **sacs et sacoches imperméables**.



## LE VÉLO DE 3 À 77 ANS

### SUIVEZ CES CONSEILS

#### À 3 ANS

Faites-lui faire de la draisienne, l'ancêtre de la bicyclette. L'enfant intégrera une nouvelle façon d'avancer et apprendra l'équilibre sur un vélo.

**Préférez circuler derrière votre enfant car c'est souvent de là que vient le danger.**

#### À 7 ANS

Choisissez des itinéraires pratiques et sécurisés sans voitures. Sur un aménagement cyclable, le mieux est de suivre l'enfant pour mieux le guider et anticiper ses difficultés.

**Sinon se placer toujours entre la voiture et l'enfant sur des voies partagées.**

#### DE 7 À 77 ANS

**C'est l'âge idéal pour faire du vélo !**

Le vélo est un vrai combo gagnant : pédalez pour garder la forme et vous déplacez de façon plus pratique.

#### 77 ANS ET +

**Le vélo est une pratique conseillée pour garder une activité physique.**

Les vélos électriques permettent un effort moindre, n'hésitez pas à utiliser des tricycles si vous avez des problèmes d'équilibre.

# La panoplie

## ÉQUIPEMENTS

Recommandés

Obligatoires

### DU CYCLISTE



# VOITURES, SCOOTERS, BUS, CAMIONS

PARTAGEONS LA ROUTE AVEC COURTOISIE  
ET PRUDENCE AVEC LES CYCLISTES



## STATIONNER

Ouvrez votre portière avec la **main droite**, cela permet de jeter un coup d'œil à l'arrière. Rappelez-vous que **s'arrêter sur une piste cyclable ou une bande cyclable est interdit** et met les cyclistes en danger.

## DOUBLER

**Il est interdit de doubler par la droite sans voie cyclable.** A vélo, vous pouvez remonter une file de véhicules par la droite uniquement en présence d'une voie cyclable.

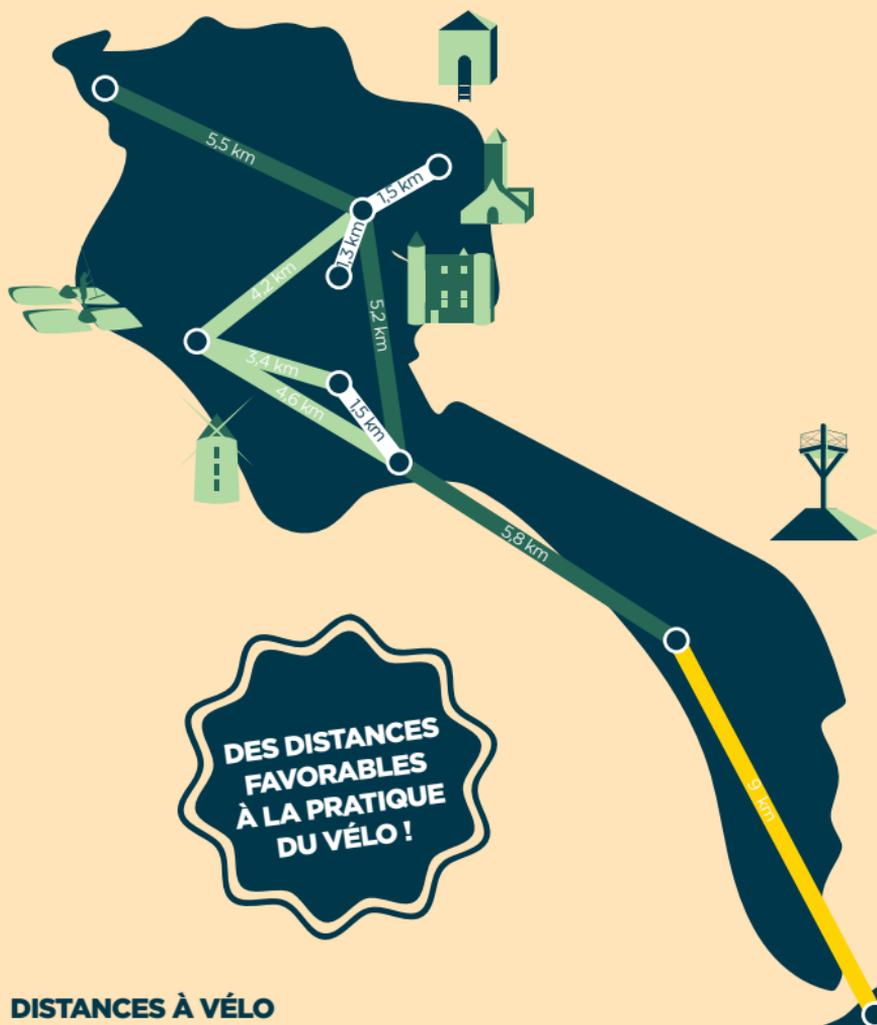
## RUE À SENS UNIQUE

Pour couper une rue à sens unique, **regardez bien des deux côtés avant de vous engager** : c'est peut-être un double-sens cyclable.

## AU ROND-POINT

Le cycliste étant un usager exposé et plus fragile, **laissez-lui la priorité quand il est déjà engagé**. Ralentissez pour ne pas vous faire surprendre. Sur un giratoire à une seule voie, **restez derrière le cycliste, vous aurez plus de visibilité**.

# L'ÎLE DE NOIRMOUTIER À VÉLO



DES DISTANCES  
FAVORABLES  
À LA PRATIQUE  
DU VÉLO !

## DISTANCES À VÉLO

0-2 KM	
2-5 KM	
5-8 KM	
8-12 KM	

# Vous êtes une entreprise sur l'île ?

## LE VÉLO EST VOTRE MEILLEUR PARTENAIRE !

Les enjeux des déplacements professionnels sont à la fois économiques, énergétiques et environnementaux, sans oublier les impacts sur la qualité de l'air.

La transition énergétique des entreprises, des commerces et de l'artisanat est une problématique à laquelle tout le monde doit pouvoir apporter une réponse. Le transport participe fortement à l'augmentation des gaz à effet de serre.

**Osez franchir le pas, le vélo est un bon partenaire pour faciliter les déplacements de courtes distances, plus de problèmes de stationnement et un impact environnemental moindre lié aux déplacements internes de l'entreprise.**

## AVEC UN VÉLO CARGO, JE RÉDUIS MON EMPRUNTE CARBONE !

Les nouveaux modèles de vélo peuvent se substituer à la voiture. Vous êtes artisan, commerçant, médecin... pour vos déplacements utilitaires utilisez un vélo cargo. **Celui-ci est un vélo porteur et pourra transporter une quantité importante de marchandises allant jusqu'à plus de 100kg.**

## EMPLOYEURS ET EMPLOYÉS, LE VÉLO EST PLUS AVANTAGEUX

Se rendre au travail à vélo représente des avantages pour les employés et les employeurs. De plus, vous contribuerez à la santé de votre entreprise car plusieurs études confirment qu'un individu qui prend l'air quotidiennement sur le chemin du travail à un taux moindre d'absentéisme. **Des études montrent que les salariés cyclistes sont plus productifs, épanouis, et ils ont 15 %<sup>2</sup> d'arrêts maladie en moins.**

<sup>2</sup>culture-velo-<https://green-on.fr/velo-en-entreprise/>



## DES AVANTAGES FISCAUX POUR L'ACQUISITION DE VÉLO

La réduction d'impôt<sup>3</sup> porte sur la mise à disposition gratuite par l'entreprise d'une flotte de vélos pour les déplacements de ses salariés entre leur domicile et le lieu de travail.

« Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôt égale aux frais générés jusqu'au 31 décembre** (actualisée chaque année, conformément à la loi en vigueur).

Une mise à disposition gratuite d'une flotte de vélos pour les salariés est possible pour les déplacements

domicile-travail, dans la limite de 25% du prix d'achat ou de location de la flotte.



**AU-DELÀ DES AVANTAGES FISCAUX, LA MISE À DISPOSITION D'UNE FLOTTE VÉLO FAVORISE LA VISIBILITÉ DE L'ENTREPRISE, ET AMÉLIORE SES CONDITIONS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT.**

<sup>3</sup>l'article 220 undecies A du code général des impôts (CGI)

## LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE LA NOUVELLE AIDE À LA MOBILITÉ

Créé par la loi Orientation des Mobilités et entré en vigueur pour le secteur privé le 10 mai 2020, et le 1<sup>er</sup> décembre 2020 (sous réserve de la loi en vigueur) pour la fonction publique, **le forfait mobilité durable est une contribution de l'employeur aux frais de transports essentiellement tournée vers les mobilités durables** notamment le vélo, le covoiturage, le transport en commun etc... L'employeur peut contribuer aux frais de transports personnels entre le domicile et le lieu de travail, d'une prise en charge exonérée de cotisation sociale et d'impôts sur le revenu jusqu'à 400 /an<sup>4</sup>.

<sup>4</sup><https://librairie.ademe.fr/ca/dic/6350/cahier-services-velos-proposes-par-les-employeurs.pdf>

SACHEZ  
QUE DES  
AIDES VOUS  
SONT  
PROPOSÉES !

## LES AIDES POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

Economies d'essence, pratique d'une activité sportive, environnement : autant de raisons de se passer, si vous le pouvez, de la voiture.

La Région Pays de la Loire propose des aides à l'achat de vélo pliant ou vélo à assistance électrique.

**Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la Région : [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr).**

## OBTENEZ LE LABEL « EMPLOYEURS PRO VÉLO »

C'est une approche, valorisant les employeurs qui promeuvent dans leur communication interne et dans leurs actions le vélo comme mode de transport, auprès de leurs collaborateurs, leurs clients, leurs publics et leurs fournisseurs.

Une politique cyclable est un élément essentiel de votre marque employeur<sup>5</sup> !

**Consultez le guide ADE-  
ME-Réseau Action Climat-France « Un plan de  
mobilité dans mon entreprise ».**

<sup>5</sup>[https://fub.kromi.fr/wp-content/uploads/2021/06/Plaqueette\\_HD.pdf](https://fub.kromi.fr/wp-content/uploads/2021/06/Plaqueette_HD.pdf)

